

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Commune de Jonzac (17)
3 rue du Château
BP n° 9
17501 Jonzac

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Jonzac (17)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21170197400019

Code postal / Ville : 17501 Jonzac

Groupeement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : M le Maire - Tél : +33 546480411 - Mail : n.bouchet@villedejonzac.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Décrite dans le RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : **Lundi 13 novembre 2023 - 12:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **Aménagement VRD d'un lotissement résidentiel 26 lots Cité Les Peupliers**

Classification CPV : 45223220

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux d'aménagement du lot V.R.D. consistant à l'ensemble des prestations de :

- Terrassements et aménagements de voirie,
- Fouilles pour éclairage des parties communes, électricité, chauffage urbain, eau potable et assainissement,
- Viabilisation en télécommunication,
- Gestion des eaux de pluie,
- Aménagements divers de surface.

Lieu principal d'exécution : Lieudit La Garenne

Durée du marché (en mois) : 6

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis

29 septembre 2023